



Droit, économie, culture, société et cinéma

Organisé chaque premier semestre universitaire, et pour la huitième année en 2024, ce cycle de projections-débats de films documentaires ou de fictions français et étrangers a pour objectif de permettre d'approfondir et de renforcer la culture générale, juridique et personnelle.

A la différence d'autres formes de visionnage les séances sont envisagées en regard de thèmes précis, développés dans une bibliographie, des compléments et des renvois internet disponibles dans la fiche ci-jointe et/ou sur le moodle du cours accessible à tous les étudiants de l'USMB (<https://moodle.univ-smb.fr/course/view.php?id=18383>)

Il est bien entendu possible (et même très recommandé pour renforcer sa culture générale) de suivre la totalité des projections indépendamment du fait de choisir le cours en tant qu'enseignement évalué (possibilité ouverte seulement aux étudiant(e)s de licence).

- **Toutes les séances se déroulent les jeudi de 13h15 à 16h30 (Domaine Universitaire Jacob Bellecombette amphi A1).**
- **L'entrée est libre.**
- **Les dates prévues en 2024/2025 sont les jeudi 03/10 ; 10/10 ; 07/11 ; 21/11 ; 28/11**

Le programme et les compléments sont communiqués et mis en ligne au minimum une semaine avant chaque projection.

Un cycle spécial est proposé cette année sur le thème « **Défense environnementale** ».

Il comprend trois films de fiction récents et un documentaire en avant-première. Il permettra d'évoquer plusieurs domaines et formes de défense environnementale contemporaine, leur articulation et leur mise en image cinématographique, avec dans l'ordre.

1. *Dark Waters* (2019).
2. *Goliath* (2021).
3. *Amazonia. Cœur de la terre mère* (2024).
4. *How to Blow Up a Pipeline* (2022).

Un dernier film de fiction, *Reprise en main* (2022), sera présenté en collaboration avec Monique Calvi. Il se déroule dans la région proche (Haute-Savoie) et évoque le thème congruent de la maîtrise industrielle et de l'avenir local dans le contexte du capitalisme internationalisé.

Coordination et renseignements : frederic.caille@univ-smb.fr

Semaine 45 – jeudi 7 novembre 2024 - 13h15/16h30



Projeté exceptionnellement et en avant-première dans notre cycle de cette année, *Amazonia Cœur de la Terre Mère* est un appel international, sous la forme d'un documentaire, pour la mobilisation et la solidarité avec le combat des peuples indigènes du Brésil dans la préservation de leur milieu de vie et des écosystèmes menacés. Le film restitue, en même temps qu'une plongée sensible dans la plus grande forêt de la planète, les témoignages exceptionnels d'acteurs internationaux de premier plan et de dirigeants autochtones de quatre générations différentes, réunis autour de l'objectif de faire reconnaître internationalement le crime « d'écocide », les enjeux globaux et transgénérationnels de la destruction du vivant, et leur liens consubstantiels à la disparition des peuples premiers (moins de 5% de la population mondiale aujourd'hui). Le documentaire sera suivi d'un débat avec Gert-Peter Bruch, fondateur de l'association Planète Amazone et réalisateur, ainsi que deux caciques-chefs amazoniens (dont l'un en distanciel).

Planète Amazone est une association française déclarée d'intérêt général avec statut d'observateur à l'ONU, et qui travaille en faveur de la préservation des forêts et de la reconnaissance des droits de la nature. <https://planeteamazone.org/>

Elle est membre cofondateur de l'Alliance des Gardiens de Mère Nature (AGMN), initiée lors de la COP 21 de 2015, mouvement international pour la paix unissant les peuples indigènes et leurs alliés pour veiller à la protection de la planète et des générations futures. On comprendra la violence des actions contre les derniers peuples autochtones en lisant l'appel ici : <https://www.multitudes.net/prises-de-position-autochtones/>

L'action de Planète Amazone est une action de sensibilisation (du grand public, des dirigeants internationaux) et de plaider (l'appui en faveur de la reconnaissance de droits et incriminations spécifiques en faveur de la préservation des milieux de vie les plus menacés). Loin d'être limité à « l'Amazonie » en tant que telle, le travail de l'association concerne les effets, climatiques, humains et biosystémiques de la déforestation sur la planète entière, et les responsabilités associées.

On écouterà sur ce point l'intéressante interview du biologiste spécialiste des forêts Francis Halle, qui pointe le rôle et l'indifférence des Etats développés (dont la France) et de leurs élites :

<https://planeteamazone.org/terra-libre/zoom-francis-halle/>

L'invention de nouveaux droits de la nature et de nouvelles incriminations juridiques est l'un des objectifs des peuples autochtones et des associations pro-environnementales telles que Planète Amazone. La reconnaissance de la notion « d'écocide » est au centre de cette démarche. Le 25 janvier 2023 l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est déclarée à l'unanimité favorable à sa codification au sein de l'ordre juridique interne et international, et notamment à son insertion au sein du statut de la Cour Pénale Internationale.

<https://www.wildlegal.eu/post/ecocide-le-conseil-de-l-europe-vote-pour-sa-codification-au-niveau-international>

Pour comprendre les arguments en faveur de cette évolution et les attendus espérés de cette nouvelle criminalisation des atteintes au vivant, on pourra lire le plaidoyer récent du juriste français Laurent Neyret : <https://droit-cairn-info.univ-smb.idm.oclc.org/revue-de-science-criminelle-et-de-droit-penal-compare-2022-4-page-767?lang=fr>

On trouvera également sur le site moodle du cours d'autres compléments, dont les biographies détaillées de plusieurs des intervenants du documentaire.